

LA SOUVERAINETE DU SAINT SIEGE

— garantie —

PAR LA SOCIETE DES NATIONS

(De la Croix de Paris)

Les catholiques de toutes les nations se préoccupent—ce n'est pas un mystère,—à la veille des Conférences de la paix, de la situation du Saint-Siège. En France, plusieurs Semaines religieuses, après celle de Lyon, ont publié la lettre suivante de Mgr Ginisty, évêque de Verdun, dont la belle attitude pendant la guerre a été reconnue par les pouvoirs publics, et dont le cœur est profondément attaché à l'Eglise et à la France.

Il n'est aucun catholique qui n'adhère pleinement au principe posé dans cette lettre, à savoir la souveraine indépendance du Chef suprême de l'Eglise garantie par la Société des nations.

Les modalités peuvent en varier avec le temps. Il appartient au Saint-Siège d'indiquer la nature et l'étendue des concessions qu'il y a lieu de faire. L'histoire prouve qu'il a toujours su se plier aux circonstances, et qu'il n'y a rien de rigide dans sa diplomatie.

Le triomphe de la justice et du droit sortira de ces quatre années de guerre. Or, la justice ne peut être boiteuse, reconnue sur un point et violée sur d'autres.

Toutes les nations, l'Italie comprise, ont un intérêt primordial au règlement équitable et définitif de la grave question de la souveraineté temporelle du Saint-Siège et de l'indépendance pontificale.

Bar-le-Duc, 16 novembre 1918.

Eminentissime Seigneur (1),

J'ai lu avec un très vif intérêt la lettre que Votre Eminence a bien voulu nous adresser sur la revendication des droits de la France en Syrie et en Palestine. Cette lettre que les journaux catholiques ont reproduite n'aura pas manqué de frapper les gouvernements intéressés au règlement de ces graves questions. Permettez, Eminence, à un des derniers venus dans l'épiscopat français de vous faire part d'une préoccupation qui hante son esprit et son cœur, et que les glorieux événements actuels rendent plus vive, et peut-être opportune. Votre indulgente bonté excusera la hardiesse de cette démarche, mais n'est-il pas du devoir de chacun, en ces heures où la destinée du monde se joue, et où l'avenir des peuples peut être irrévocablement fixé, d'apporter son rayon de lumière et d'émettre une idée qu'il croit juste? "L'heure des liquidations approche", a écrit Votre Eminence en commençant sa lettre.

Il est une question qui préoccupe depuis cinquante ans l'Eglise et le monde catholique, dont tous nos cœurs souffrent avec celui du Vicaire du Christ, question dont la solution qu'il était téméraire jusqu'à cette heure d'envisager semble s'offrir d'elle-même à l'étude des diplomates et à l'action du Saint-Siège: c'est le pouvoir temporel du Pape, la situation anor-

(1) La lettre est adressée au cardinal Maurin, archevêque de Lyon.